

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18892 - 73ÈME ANNÉE

Vœux du PCR aux Réunionnais-e-s pour 2018

«Une année sous le signe de la lutte pour la responsabilité et plus d'autonomie»



Intervention du secrétaire général du PCR, Maurice Gironcel, lors du Congrès du PCR, le 5 février dernier à Sainte-Suzanne. (Photo A.D.)

Voici le contenu des vœux du PCR adressé à la population réunionnaise par voie de presse ce 4 décembre 2018.

Au cours de l'année 2017 qui vient de s'achever, les problèmes vécus par la population se sont aggravés. Le chômage reste à un niveau intolérable, plus de 181.000 Réunionnais-e-s étaient inscrits à Pôle emploi fin novembre dernier. Le nombre de logements sociaux reste bien insuffisant. Cela maintient des dizaines de milliers

de familles dans des habitats insalubres. Avec la fin des quotas sucriers, la crise de la canne à sucre a franchi une étape supplémentaire. Elle concerne près de 18.000 emplois. Les inégalités perdurent, le coût de la vie est insupportable pour la plus grande majorité.

Dans le cadre actuel, les mesures prévues pour 2018 vont encore

accentuer les difficultés des Réunionnais-e-s.

2018 : vers une crise encore plus grave ?

Rien de neuf pour l'emploi

Le gouvernement restreint sa

contribution aux emplois aidés en vue de leur suppression l'année prochaine. Les emplois d'avenir ne seront pas renouvelés. Plus grave encore, les nouvelles dispositions introduites dans le Code du Travail par les ordonnances vont faciliter les licenciements et affaiblir les syndicats. Dans un pays où le taux de chômage est trois fois supérieur à celui de la France, cette régression sociale ne peut qu'avoir de graves répercussions sur l'emploi.

Poursuite de la crise du logement

Sur le plan du logement social, le gouvernement ne prévoit pas de mesures s'attaquant aux problèmes structurels qui freinent la construction. Au contraire, la suppression annoncée de l'allocation logement pour l'accès à la propriété empêchera les familles de se constituer un patrimoine plutôt que de payer à vie un loyer à des bailleurs sociaux.

La vie sera plus chère et baisse du pouvoir d'achat

Avec la hausse de 7 centimes par litre du prix du gasoil, et de 3 centimes par litre de sans-plomb, le coût du transport va augmenter. Cela ne manquera pas d'être répercuté dans toute la chaîne d'approvisionnement avec au bout du compte le

consommateur qui paiera. La vie sera donc plus chère, et l'explosion des coûts en cas de poursuite du chantier de la route en mer indique que d'autres augmentations de la taxe spéciale de consommation décidée par la Région sont à prévoir.

S'y ajoute la hausse de la CSG, de l'affranchissement du courrier, de la carte grise décidée par la Région. Tout cela va encore plus impacter le pouvoir d'achat des Réunionnais-es.

Augmentation de la pollution

Les Réunionnais-es vont encore payer chèrement cette année la décision de stopper le chantier du tram-train en 2010. L'an dernier, les importations de voitures sont repartiées à la hausse. Les embouteillages seront plus importants, avec leur lot de perte de temps et de pollution.

Saisir l'occasion des Assises du développement

Pour un projet global, tel est le vœu du PCR pour La Réunion

Pour le Parti Communiste Réunion-

nais, l'année 2018 est l'occasion de faire prospérer l'idée d'un projet global pour régler tous ces problèmes, et non pas au coup par coup. Le PCR demande donc aux forces vives de saisir l'occasion des Assises du développement organisées par le gouvernement pour faire avancer ce projet global. La classe politique est au pied du mur. Il lui est demandé de proposer des solutions aux problèmes de la population. Aussi, il ne faut pas que ces Assises soient réduites à un « concours Lépine » se limitant à primer quelques projets innovants. Le PCR appelle donc à la mobilisation à la vigilance.

Rompre avec un système

Les mêmes politiques produisant les mêmes effets, le PCR renouvelle son appel à la responsabilité pour plus d'autonomie. Ce mot d'ordre sera le fil conducteur de ses actions.

En effet, si en 2018 la population ne voit pas qu'elle peut espérer l'amorce d'une rupture avec un système qui produit du chômage et des inégalités, alors ce sera encore une année de perdue, avec pour effet une aggravation de la crise sociale, économique, environnementale et politique de La Réunion.

Disparition d'un vieux camarade portois

Antoine Var nous a quittés

C'est avec tristesse que les camarades de la section communiste du Port ont appris la disparition d'Antoine Var, un ancien qui habitait la Ravine à Marquet. Agé de 97 ans, il aura fait preuve à l'égard de son engagement communiste d'une fidélité au long cours, qui remonte aux années où les affrontements politiques n'étaient pas de tout repos et où tenir son rang militant demandait du courage. Nous n'oublions pas le chemin ouvert par de tels vieux camarades.

Nous tenons à exprimer nos condoléances à la famille du défunt, à ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et tous ses proches. Hier, lors des obsèques à la Possession, Antoine Var a été accompagné à sa dernière demeure par de nombreux vieux amis émus par cet adieu.

A.D.
pour la section P.C.R. du Port

Nos peines

Berthe Basquaise est décédée

Nous avons eu le regret d'apprendre hier le décès de madame Basquaise Berthe née Féraud qui était une fidèle militante du PCR. Son engagement l'a notamment conduit à travailler pour Témoignages. Elle fit parti de ceux qui se sont battus pour les causes défendues par le PCR. C'est grâce aux combats de cette génération que les Réunionnais doivent les avancées dont ils bénéficient aujourd'hui.

La veillée se fait depuis hier au centre funéraire de Primat.

Edito

Déjà des morts liés au climat dans les pays riches en 2018

Dans l'hémisphère Nord, ce début d'année est marqué par plusieurs phénomènes climatiques extrêmes. Les États-Unis sont touchés par une tempête de neige exceptionnelle. Même la Floride a vu les flocons tomber, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs décennies. Plusieurs morts sont à dénombrer.

En Europe, deux tempêtes se sont succédé. La seconde, Eleanor, continue à faire des dégâts. Trois morts sont à dénombrer en France. Le vent a soufflé à près de 200 kilomètres/heure, et des milliers de maisons ont été inondées. Ce vent a attisé les flammes provoquant des feux de forêt en plein hiver en Corse. Il faut remonter à 1999 lors du passage de la « Tempête du siècle » pour retrouver pareille intensité.

Ces différents événements sont une illustration supplémentaire du dérèglement climatique. C'est une conséquence de la hausse brutale à l'échelle des temps géologiques de la température moyenne à la surface des continents et des océans. Cette rapide augmentation provient de l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre. Ces derniers sont des rejets de la combustion du charbon et du pétrole.

L'Europe et les États-Unis appartiennent au groupe des pays riches. Ils sont donc ceux qui doivent le plus rapidement réduire leur part dans la pollution de l'atmosphère. Les premiers morts du climat cette année rappellent l'urgence d'agir.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Conséquence du passage d'Ava au large de La Réunion

Vigilance « fortes pluies » en cours : conseils de prudence

Le passage au large de La Réunion de la tempête tropicale Ava a amené les autorités à déclencher la vigilance « fortes pluies ». Cette situation se maintiendra jusqu'à la fin de la semaine. Dans un communiqué diffusé hier, la préfecture renouvelle les mesures de prudence à respecter au cours de cette période.



Attention à l'aquaplaning.

La forte tempête Tropicale Ava transite actuellement dans l'ouest de l'océan Indien. Ce système dépressionnaire génère de fortes averses accompagnées d'orage qui impacte l'ensemble de l'île, ainsi qu'une houle importante sur les côtes Nord. Météo France a émis plusieurs bulletins de vigilance « fortes pluies » et « forte houle » et précise que cette situation devrait durer jusqu'en fin de semaine. Ces bulletins de vigilance prévoient notamment la plus grande prudence dans tous les déplacements sur l'île de La Réunion.

Le préfet de La Réunion insiste à nouveau sur le strict respect de ces

mesures de prudence et rappelle qu'il convient de s'abstenir de toutes activités de montagne et de canyoning jusqu'au retour à une situation normale. Les précipitations actuelles engendrent une montée rapide des eaux qui peut présenter de réels dangers pour les sportifs et les randonneurs. En aucun cas, le franchissement de ravines, de rivières ou de radiers submergés ne doit être tenté à pied ou en voiture. En raison de la forte houle qui s'ajoute aux fortes pluies, la plus grande vigilance doit être engagée pour emprunter la route du littoral actuellement basculée côté mer.

Sur l'ensemble du réseau routier

réunionnais, le préfet engage les usagers à adopter une conduite prudente et responsable.

Sur la route

Chaussée glissante, adhérence des pneus et visibilité réduites doivent inciter à la plus grande prudence. Pour plus de sécurité, il faut réduire sa vitesse, augmenter la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et allumer ses feux de croisement.

Voici un rappel sur les règles de sécurité à respecter pour conduire prudemment sous la pluie :

Allumez les feux de croisement et les feux de brouillard avant en cas de forte pluie. En revanche, il est interdit d'utiliser les feux de brouillard arrière.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glaces (état et propreté des lames), des pneumatiques (usure, état et pression) et de l'éclairage.

Réduisez votre vitesse, sur chaussées séparées de 110 à 100 km/h, sur les routes de 90 à 80 km/h, en agglomération la vitesse reste limitée à 50 km/h.

Lorsque la visibilité est réduite à 50 m à cause d'une forte pluie ou du brouillard, ne roulez pas au-delà de 50 km/h.

Augmentez les distances de sécurité, un espacement de 3 secondes entre votre véhicule et celui qui vous précède garantit un arrêt sans risque en cas de problème.

Aérez l'habitacle pour éviter la formation de buée sur vos vitres.

Éviter de surprendre les autres usagers. Pour cela, il est recommandé de ne pas ralentir brusquement et de préciser suffisamment à l'avance ses intentions via le clignotant en cas de changement de direction.

À La Réunion, le virus présent dans la viande consommée

Leucose bovine et cancer du sein : la question du principe de précaution posée

1976, la brucellose a ravagé les troupeaux au moment où l'État soutenait la transformation des Hauts. En 2006, ce fut le chikungunya qui devint une catastrophe économique, sociale et environnementale. Le point commun entre ces deux affaires fut le retard pris par les pouvoirs publics dans l'information et la lutte contre ces maladies. Aujourd'hui, la leucose bovine amène à s'interroger, car des travaux de l'Université de Berkeley font le lien entre la consommation de viande contaminée et le cancer du sein.

En France, la menace contre la leucose bovine est prise très au sérieux. En effet, quand un bovin d'un élevage est touché, tout le cheptel est systématiquement abattu. D'autres pays n'appliquent pas ce principe de précaution. C'est le cas aux États-Unis, où le taux de prévalence de cette maladie bovine est important. En conséquence, les consommateurs de viande contaminée par la leucose bovine ingèrent le virus dans leur organisme.

Etude inquiétante

Une étude réalisée sous la conduite de Gertrude Case Buehring, professeur à l'Université de Berkeley fait état d'un lien entre la passage dans le sang humain du virus de la leucose bovine (BLV) et la prévalence du cancer du sein. « Il s'agissait d'une étude de cas-témoins de tissus provenant de 239 donneuses comparant l'exposition au BLV chez les femmes atteintes d'un cancer du sein par rapport à celles sans cancer du sein », résume Univadis dans un article publié en 2015. Et de préciser ceci :

« Les taux d'ADN du BLV dans l'épithélium mammaire de femmes atteintes d'un cancer du sein (59 %) étaient significativement supérieurs à ceux des témoins normaux (29 %) (rapport de cotes = 3,07, p = 0,0004). Les taux d'ADN du BLV dans l'épithélium mammaire de femmes présentant des changements pré-malins dans le sein (38 %) étaient intermédiaires entre ceux des témoins normaux et ceux des femmes atteintes d'un cancer du

sein. L'ampleur de l'association entre l'ADN du BLV et le cancer du sein est similaire à celle de facteurs de risques établis, tels que les antécédents de reproduction, les hormones et le mode de vie ».

À La Réunion, un arrêté ministériel publié le 1er novembre a confirmé que notre île bénéficie d'une mesure dérogatoire dans la lutte contre la leucose bovine. Contrairement à la France, les bovins porteurs de ce virus ne sont pas abattus et peuvent être consommés en tant que viande. Cette exception se base sur une certitude selon laquelle la leucose bovine serait sans danger pour l'être humain. C'est ce que rappelle un communiqué de la Préfecture en date du 2 novembre dernier dont voici quelques extraits :

« Cette maladie fait l'objet de mesures de lutte en métropole pour maintenir un statut sanitaire indemne de Leucose nécessaire pour l'exportation d'animaux vivants.

A La Réunion, du fait de l'absence d'exportation de bovins et de la présence diffuse du virus sans impact sanitaire avéré sur les élevages comme précisé dans l'avis de l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation) du 23 juillet 2015, le ministère en charge de l'agriculture a dispensé La Réunion de l'application des dispositions en vigueur sur le reste du territoire national au travers de deux arrêtés ministériels publiés en 2015. (...) Cette adaptation s'est concrétisée dans le cadre du nouvel arrêté ministériel qui est entré en vigueur le 1er novembre 2017. Cet arrêté exclut les élevages bovins de La Réunion de l'application des mesures de police sanitaire. (...) Dans le cadre de ce plan, le nouvel arrêté prévoit la réalisation d'un dépistage sanguin annuel sur tous les bovins de plus de 12 mois. Ce dépistage va permettre de disposer fin 2018 d'une cartographie des élevages atteints, sur la base de laquelle des mesures d'assainissement adaptées seront définies ».

Ce diagnostic est combattu par des associations d'éleveurs à La Réunion, qui jugent que la viande bovine dans notre île est impropre à la consommation. Si ces craintes se vérifiaient, alors La Réunion vivrait un scandale sanitaire. Or à plusieurs reprises, notre île a dû subir les conséquences du manque de res-

pect du principe de précaution.

Une des plus anciennes crises connues remonte aux années 1860 avec l'introduction du Borer qui ravagea les plantations de cannes. Dans les années 1950, La Réunion dut faire face à l'arrivée de la mouche des fruits. Ce parasite fut introduit par l'intermédiaire de fruits importés. Il fit perdre à notre île sa réputation de « verger de l'océan Indien », car les horticulteurs durent faire face au phénomène des « fruits piqués ».

Brucellose et chikungunya

En 1976, Témoignages et le PCR n'eurent de cesse d'alerter devant la progression d'une maladie mystérieuse dans les élevages. Pendant des mois, les autorités nièrent l'évidence. En effet, l'État avait misé sur l'élevage pour offrir une alternative aux planteurs de géranium qui étaient ruinés par la concurrence mondiale car la France n'avait plus besoin de l'huile essentielle produite à La Réunion. Sous la pression, l'État finit par avouer que La Réunion était touchée par la brucellose, apportée par des bovins importés d'Afrique du Sud.

En 2006, le tiers de la population a été touché par le chikungunya qui est suspecté d'avoir favorisé plus de 200 décès. Le virus s'était installé dans notre île l'année précédente. Faute d'avoir été éradiqué pendant l'hiver 2005, il trouva des conditions idéales pendant l'été 2006 pour se propager. L'épidémie se transforma en catastrophe sanitaire, économique, sociale et environnementale. L'économie réunionnaise subit en effet un coup d'arrêt, le tourisme s'effondra brutalement.

Les interrogations autour de la consommation de viande contaminée par la leucose bovine nécessitent le respect du principe de précaution. C'est ce qui existe en France. Se pose alors la question du soutien aux éleveurs victimes de cette crise sanitaire.

M.M.

Billet philosophique**Viv lo Piton Rouz la libèrté !**

Après avoir lu, entendu et bien sûr apprécié de nombreux jolis vœux pour l'année 2018 qui vient de commencer, on peut se poser la question : kosa nou fé ansanm pou alé dan ce sens ? Si la philosophie consiste notamment à réfléchir pour analyser notre société afin de voir comment la transformer pour le bien commun, il y a dans l'actualité de quoi évoquer plusieurs pistes à ce sujet.



Le Piton Rouge, un lieu de maronage dans les Hauts de l'Ouest, vu ici de Join lors d'une récente rando-mémoire avec Yvrin Rosalie, président du Komité Éli.

Ainsi, nous allons citer par exemple ce message reçu d'Alain Mouetaux, un des responsables du mouvement ATTAC-Réunion, à propos d'un « noyau philosophique de la décroissance », où il nous explique notamment qu'« une proposition politique doit être capable de fournir une définition, un fondement, un objectif et un mobile ; parce que nous avons besoin de définir (clairement et distinctement) pour sortir des brouillards ; d'un fondement pour aller au bout, dans une discussion, de l'argumentation ; d'un objectif pour offrir de l'enthousiasme ; d'un mobile pour échapper au risque de la dépolitisation ».

C'est pourquoi, ajoute-t-il, « une définition doit être identifiante et clivante (il faut savoir de quoi on parle, sans confusion, sans brouillard) ; un fondement dit ce qui est juste et pour cela il faut aller aux racines et on rencontre le besoin

d'un fondement dès que l'on va au bout d'une discussion ; un objectif dit ce qui est désirable : on ne peut pas se contenter quand on fait de la politique de s'enfermer dans la dénonciation et la critique ; un mobile précise ce qui est faisable, il doit être politiquement mobilisateur : on ne peut se satisfaire de participer à des débats à l'issue desquels les participants, aussi réceptifs qu'ils aient pu être, ne passent pas à l'action ».

« Abolir ce système criminel »

Dans cet esprit, un ami de la philo à La Réunion nous a transmis un message fort de Roger Strelbicki, le président du Mouvement de la Paix du Bas-Rhin, paru le 20 décembre dernier dans la revue "Alsace Info Paix", où il désigne l'esclavage en Libye, les naufrages de migrants en

Méditerranée comme « la barbarie du monde capitaliste ». Pour lui, « le capitalisme ne peut offrir comme seul avenir que plus d'exploitation, plus d'oppressions, plus de guerres » et « pour échapper à cet avenir désastreux, la seule solution est d'abolir ce système criminel ».

À cet effet, conclut-il, « quelle que soit notre origine ou notre nationalité, nous avons besoin de solidarité et une lutte commune à mener pour changer radicalement notre société ». Et pour cela, il faut des « élus du peuple non pas attachés à leurs intérêts personnels mais se donnant totalement pour le bien de tous » car « de l'art de se gouverner soi-même dépend celui de gouverner les peuples fraternels les uns envers les autres ».

“Lo sifon rouz”

Pour encourager nos compatriotes à aller dans ce sens, un autre ami de la philo à La Réunion nous a remis une nouvelle version réunionnaisée du célèbre chant rebelle de Michel Fugain sorti en 1977 sous le titre “Le Chiffon rouge de la liberté”. Voici un passage de cette version, telle qu'elle avait déjà été écrite en créole il y a quelques années par Georges Gauvin et dans laquelle “lo sifon rouz” a été remplacé par “lo Piton Rouz”, ce haut-lieu du maronaz péi :

« Nout dalon la kolèr, nout dalon dann konba,
Ou k' banna té bayone, ou k' té ki kont mèm pa,
Ou i sava gingn lo droi porté
Lo Piton Rouz la libèrté
Pars lo mond i sora sak ou mèm i voudra,
Plin lamour, la zistis é la joi ».
É alor, pou 2018, alon sant ansanm :
Viv lo Piton Rouz la libèrté !

Roger Orlu

L'ONU appelle à anticiper

Prévenir les crises liées à El Nino et La Nina

La Niña devrait avoir un impact sur le temps à travers le monde en 2018, a annoncé un responsable des secours des Nations unies, invitant les gouvernements et la communauté internationale à agir rapidement pour limiter les impacts de ce phénomène météorologique potentiellement destructeur et de son pendant, El Niño.



« Nous savons que plus tôt nous pourrions mettre en place une riposte, plus elle sera efficace », a indiqué mardi à UN News, le chef de la section des conseils politiques et de la planification au Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Greg Puley. El Niño est le terme utilisé pour dé-

crire le réchauffement du centre à l'est du Pacifique tropical, en moyenne tous les trois à sept ans. Il élève les températures de la surface de la mer et a un impact sur les systèmes climatiques dans le monde en provoquant plus de pluies à certains endroits et des sécheresses dans d'autres, provoquant généralement une modification de leurs ré-

gimes climatiques habituels. Son pendant, La Niña, est associé à une baisse des températures de la surface de la mer, mais elle provoque également des conditions météorologiques extrêmes. En 2016, 23 pays, représentant 60 millions de personnes, ont dû faire appel à une aide d'urgence à cause d'événements liés au phénomène El Niño.

Bien que la survenue d'un phénomène climatique n'est jamais sûre à 100 pour cent, M. Puley a invité les gouvernements « à être prêts à réagir aux signes annonciateurs ». Il a évoqué les assurances ou les financements basés sur les prévisions qui débloquent des fonds de manière précoce, comme des innovations « à ne pas regretter », même si l'événement prévu n'arrive pas. « Si vous êtes conscients que les précipitations trop importantes sont un signe d'alerte, par exemple, vous pouvez faire des investissements pour renforcer les lits des fleuves afin que le surplus de précipitations ne se transforme pas en inondations », a-t-il expliqué. « Il en coûtera 10 millions de dollars de renforcer le lit d'un fleuve. Fournir des vivres, de l'eau et des abris aux personnes déplacées par les inondations pourrait coûter entre 50 et 60 millions de dollars. Il faut faire les investissements à temps », a-t-il ajouté.

In kozman pou la rout

« Travaye fé, sé larzan fé »

Dann bann kozman fransé i di souvan dé foi : « Tout pène i mérite salè ». Sé in n'afèr sinp, in prinsip konm i di kékfoi, mé a bien kalkilé demoun i respèk pa sa pli souvan ké ni kroi. Dann tan lésklavaz zanimo té myé trété ké d'moun. Dann tan l'angajman, téi ariv demoun téi travaye pou la po patate. Moin la konète in vyé moun zordi la fine kapote l'ot koté la vi ébin gramoun la la konète travaye a la tash, mé anliské sa shak travayèr té i doi lo propriyètèr in korvé. Kisoi in pogné manzé lapin, kisoï in pti paké d'boi, kisoï in séo d'lo pou alé rode dann fon in sours pou zanimo. Sa té i spass dann tan lontan isi La Rényon. Zot i konpran sa té travaye an plis, é ou té pa péyé pou sa... Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Si moin téi pé trouv in solisyon majigador pou diminyé mon zordir an poi é an volime

Mi koné pa si tazantan, konm moin, zot i trouv z'ot poubèl lé tro lour kisoï pou fé roulé, sansa bann sasé pou porté. Oplis mon laz i avans, oplis i ariv amoin d'an avoir in l'inprézyon konmsa. Ankor, moin lé dann in komine i lèv poubèl gri dè foi par somenn alor épi poubèl jone in foi dann dè somenn. Parl pi si moin té i rès dann in komine i lèv poubèl in foi par somenn.

L'èrla, mi mète a rèv in solisyon majigador pou diminyé lo poi bann poubèl. Pou komansé, mi di si moin téi fé in bon triyaz sa nora pétète pi sov amoin in pé. Donk mi komans triyé é ala in promyé traka : boutèye do luil vid sa na son poi épi son volime, brik dolé galman nana son poi épi son volime, l'anbalaz tout kalité produi sa i pran la plas galman... Ala mi rogard dési l'internet épi mi trouv in réstoratèr i bate rokor : dann in l'ané, li dépoz solman 30 kilo zordir ; Mi koné p koman li f é, mé pou fé mirak moin lé sir li fé mirak.

Konm moin la pa tro gingn ni lo poi, ni la plas, ni volime mi domann mésyé l'internet si li pé donn amoin in bon téknik. Boug la i koné tout, mi di azot. Ala ké li di amoin pou déshé lamanjé li nana in bon solisyon : mète dé troi poul dann in park épi donn azot réstann ri, réstann grin, réstan sald, réstan légime. I paré sa dé in n'afer vanté : près tout réstan manzé ou i rédui sa azéro ; sansa près zéro.

Solman pou moin lo kou la manké pars mon madam i vé pa mimète poul dan la kour : poul i manz son flèr é son flèr sa lé si èlman présyé pou èl, la pad si térin la, mi doi port lo konba pars fouti é moins é lo mèm. Si tèlman mi sava oir mésyé internet pars moin lé sir li nana bon bon solisyon. Mi antrovoi bann solisyon i fo pou moin, mé mi pans pa si la sosyété kd'konsomasyon li viz mèm bi ké moin.

Donk mi form in vé pou l'ané 2018 é so vé la sé : si ou plé sak i pé, donn amoin in tiktak pou ariv trap lo rézilta moin la mark an o la. Si mon bann dalon néna in solisyon majigador si zot nana in tan avèk moin ébin ède a moin trap in bi si inportan dann mon vi an tou lé ka mon l'obzéktif pou l'ané 2018.

Justin